



## STATUT DES POLICIERS SCIENTIFIQUES

# LA COPIE EST-ELLE SI MAUVAISE ?

La semaine dernière, suite à une de nos interrogations en marge d'une réunion préparatoire CSA RPN, le DRHFS adjoint nous a appris que le guichet unique avait désormais dépassé de quelques jours le délai de quatre mois pour émettre un avis sur le projet statutaire de la DRHFS pour la filière scientifique.



**UN DÉLAI QUE NOUS PENSIONS POURTANT DÉPASSÉ DEPUIS DÉJÀ PLUSIEURS MOIS !**

Le DRHFS adjoint nous a alors expliqué que de nombreuses demandes de précisions ont été formulées tout au long de l'année et que le dernier aller-retour datait de quatre mois...

**NOUS AVONS RAPPELÉ QUE LE DIALOGUE SOCIAL COMMENCE PAR LA COMMUNICATION DE CE TYPE D'INFORMATION**

Nous avons indiqué que nous aimerions connaître les motifs de ces aller-retours, d'autant plus que nous avons alerté que le projet statutaire tel qu'il nous a été présenté n'était pas satisfaisant et ne démontrait pas suffisamment tous les enjeux pour la police nationale.

Nous pointons du doigt les incohérences et signalons qu'une présentation parcellaire d'un projet si conséquent était risqué, notamment dans un contexte budgétaire fragile.

**UNE FOIS ENCORE, LES PRÉDICTIONS DU SNIPAT S'AVÈRENT RÉELLES.**

**LE MANQUE DE VISION AMBITIEUSE POUR LA FILIÈRE NOUS FAIT PERDRE DU TEMPS ET L'ABSENCE DE STABILITÉ GOUVERNEMENTALE NOUS CONDUIT DANS UNE IMPASSE.**

**MALGRÉ TOUT LE SNIPAT NE POURRA SE SATISFAIRE DE MIETTES SOUS L'ÉGIDE DU CONTEXTE ACTUEL !  
LA POLICE NATIONALE A BESOIN DE BIEN PLUS QUE CELA !**